



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Service Aménagement Urbanisme et Habitat
Bureau Droit des Sols et Publicité
Affaire suivie par : Nathalie DENIAUX
Tél : 03 86 71 70 52
courriel : nathalie.deniaux@nievre.gouv.fr

Nevers, le

21 JUN 2023

Lettre en recommandé avec accusé de réception + mail

Objet : PC 058 291 22 C0002

Monsieur,

Je vous informe que la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Bourgogne-Franche-Comté n'a pas émis d'avis dans le délai de deux mois, prévu à l'article R.122-7 du code de l'environnement, concernant le projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de Thianges.

Cette absence d'avis a fait l'objet d'une information sur le site internet suivant :

<http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/bourgogne-franche-comte-r8.html>).

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

**Pour le Directeur Départemental des Territoires,
Par délégation, le Chef du Service Aménagement, Urbanisme et Habitat**


Samuel GUILLOU

Monsieur Julien PICART
URBA 261
75 allée Wilhem Roentgen
CS 40935
34961 MONTPELLIER CEDEX 02